



Digne-les-Bains, le 6 novembre 2017

Lancement de la concertation pour la Police de Sécurité du Quotidien dans les Alpes-de-Haute-Provence

Avec la Police de Sécurité du Quotidien, le Gouvernement s'est engagé dans une évolution des missions de la police et de la gendarmerie pour répondre à la première préoccupation des français : la sécurité.

Aujourd'hui, malgré l'engagement de nos forces de sécurités intérieures, certains de nos concitoyens sont en perte de confiance en la capacité de l'État à les protéger. Comme l'a souligné le Président de la République dans son discours du 18 octobre, l'insécurité ressentie par nos concitoyens provient autant de la menace terroriste que des infractions commises au quotidien.

La sécurité du quotidien, c'est lutter contre tout ce qui fait naître un sentiment d'insécurité chez nos concitoyens et qui leur donne l'image de l'impuissance publique : les cambriolages, les infractions routières, les implantations et campements illicites, les rodéos sauvages, les occupations des halls d'immeubles, les incivilités dans la rue et dans les transports, ou le harcèlement de rue pour les femmes.

Pour répondre à cette ambition le ministre de l'Intérieur a demandé le 28 octobre 2017 aux préfets d'organiser dans chaque département une concertation.

Bernard GUÉRIN, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, lancera le lundi 13 novembre 2017 une concertation qui aura pour objectif de permettre aux forces de l'ordre et aux partenaires bas-alpins (élus, autorités administratives et judiciaires, polices municipales, réseaux de transports, bailleurs et services sociaux, entreprises de sécurité privée, associations, commerçants) de donner leur avis et de mettre en avant leurs retours d'expérience sur le terrain via des réunions de proximité. Plusieurs réunions se dérouleront en Préfecture. Un tour image sera organisé à chaque début de réunion.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Par ailleurs, le préfet des Alpes-de-Haute-Provence participera à trois réunions de concertation à la gendarmerie et au commissariat de Digne-les-Bains et de Manosque.

Enfin, un espace numérique dédié est mis à la disposition du public. Il permettra de recueillir les propositions et les contributions des usagers. Ce site est accessible via l'adresse internet : <http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/PSQ04>

L'ensemble des réflexions et contributions sera communiqué au ministre de l'Intérieur avant le 15 décembre prochain.

Suite aux résultats de cette concertation, de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail seront expérimentés, à partir de janvier 2018, dans une série de territoires reflétant la diversité du pays et de ses problématiques (quartiers urbains, zones péri-urbaines, territoires ruraux), dans l'hexagone et outre-mer.

Pour rappel, comme l'a indiqué Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, dans son discours du 28 octobre à La Rochelle, la Police de Sécurité du Quotidien devra répondre à 5 grands objectifs pour renforcer l'efficacité des forces de l'ordre dans leur quotidien.

- une police « sur-mesure » qui apportera à chaque territoire de métropole et d'outre-mer la réponse la plus adaptée pour restaurer la tranquillité ;
- une police et une gendarmerie connectée pour plus d'efficacité et plus de facilité ;
- une police respectée avec des agents mieux équipés et mieux protégés ;
- une police partenariale qui travaillera avec tous. Les acteurs, publics ou privés, doivent travailler ensemble, et pas côte à côte ;
- une police recentrée sur ses missions premières.